

Aperçu socioéconomique de la population agricole changeante du Canada, 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 25 août 2023

Le présent article repose sur des renseignements du « couplage agriculture–population » (ce couplage combine les données du Recensement de l'agriculture et du Recensement de la population) pour dresser un profil socioéconomique de la population agricole du Canada. La population agricole du Canada comprend les exploitants agricoles (les personnes responsables des décisions relatives à l'exploitation d'une ferme) et les personnes composant leurs ménages. En 2021, la population agricole (590 710 personnes) représentait 1,6 % de la population totale au Canada.

Les résultats du « couplage agriculture–population » révèlent que le portrait de la population agricole du Canada est en train de changer. Les ménages agricoles sont de plus en plus diversifiés et de plus en plus petits. En outre, les ménages agricoles sont plus nombreux à vivre dans les régions urbaines, alors que leur revenu continue de dépasser celui de la population totale.

La population agricole immigrante joue un rôle dans le façonnement de l'agriculture canadienne

Les immigrants contribuent à la diversité ethnoculturelle de la population agricole. Il s'agit d'un élément important puisqu'une population agricole diversifiée procure un large éventail de compétences, d'expériences, de perspectives et d'influences culturelles qui peuvent favoriser la possibilité d'une productivité accrue au sein du secteur agricole.

En 2021, les immigrants représentaient 6,9 % de la population agricole totale du Canada, en légère hausse par rapport à 6,8 % en 2001. À titre de comparaison, la proportion d'immigrants au sein de la population totale du Canada a augmenté, passant de 18,7 % en 2001 à 23,1 % en 2021.

Moins de 4 % de la population agricole fait partie d'un groupe racisé

En 2021, les membres des groupes racisés représentaient 3,7 % de la population agricole totale du Canada. Parallèlement, les membres des groupes racisés représentaient plus du quart (26,6 %) de la population totale du Canada.

Parmi les 21 910 personnes dans la population agricole qui ont indiqué faire partie d'un groupe racisé, plus de la moitié (53,0 %) étaient Sud-Asiatiques, et 15,8 %, Chinois. Les Noirs (5,9 %) et les Latino-Américains (5,9 %) arrivaient à égalité au troisième rang des groupes racisés.

Le pourcentage de la population agricole autochtone augmente

En 2021, 2,8 % (16 705 personnes) de la population agricole s'est déclarée Autochtone. Ce pourcentage est légèrement supérieur à celui observé en 2001 (2,3 %). Parallèlement, 4,8 % de la population totale du Canada s'est déclarée Autochtone en 2021.

Les Métis (11 225 personnes) sont demeurés le groupe le plus important d'Autochtones parmi la population agricole en 2021, représentant plus des deux tiers (67,2 %) du total. Le deuxième groupe en importance était celui des membres des Premières Nations (4 825), qui représentaient 28,9 % de la population agricole autochtone en 2021.

La population agricole compte un pourcentage plus élevé d'hommes et de personnes plus âgées que la population totale

En 2021, plus de la moitié (52,5 %) de la population agricole était des hommes, alors que ces derniers représentaient un peu moins de la moitié (49,4 %) de la population totale.



La population agricole comptait également un pourcentage plus élevé de personnes plus âgées. En 2021, plus de 4 hommes sur 10 (40,3 %) dans la population agricole étaient âgés de 55 ans et plus, comparativement à 31,2 % dans la population totale. Parallèlement, 41,0 % des femmes dans la population agricole étaient âgées de 55 ans et plus, comparativement à 33,5 % dans la population totale.

En revanche, la population agricole comptait une plus petite proportion d'hommes et de femmes de moins de 35 ans par rapport à la population totale. En 2021, 38,2 % des hommes dans la population agricole étaient âgés de moins de 35 ans, comparativement à 42,8 % dans la population totale. Parallèlement, 34,4 % des femmes dans la population agricole avaient moins de 35 ans, comparativement à 40,1 % dans la population totale.

La population agricole est plus susceptible de déclarer une affiliation religieuse que la population totale

En 2021, près des trois quarts (72,5 %) de la population agricole ont déclaré une affiliation religieuse, par rapport à 65,4 % de la population totale.

Parmi la population agricole qui a déclaré une appartenance religieuse, la religion la plus souvent déclarée en 2021 était la religion catholique (39,3 %), suivie de la religion chrétienne, n.d.a. (non déclarée ailleurs) (14,6 %) et de l'église unie (13,8 %) (tableau 1). Cela diffère de la population totale, où les religions catholique (45,8 %), chrétienne, n.d.a. (11,6 %) et musulmane (7,5 %) étaient les trois religions les plus fréquemment déclarées parmi les personnes qui ont déclaré une affiliation religieuse.

Tableau 1
Population agricole ayant déclaré une affiliation religieuse, selon la religion, Canada, 2021

	Population agricole	
	nombre	%
Catholique	168 285	39,3
Chrétienne, n.d.a.	62 530	14,6
Église unie	59 100	13,8
Anabaptiste	21 765	5,1
Luthérienne	20 670	4,8
Autres traditions chrétiennes et connexes	19 695	4,6
Anglicane	17 930	4,2
Réformée	10 010	2,3
Baptiste	9 935	2,3
Presbytérienne	9 120	2,1
Sikhe	8 960	2,1
Autre	20 525	4,8

Note(s) : n.d.a. = non déclaré ailleurs. Le groupe « Autre » comprend les pentecôtistes et les autres charismatiques, les orthodoxes chrétiens, les Saints des derniers jours, d'autres religions et traditions spirituelles, les témoins de Jéhovah, les méthodistes et wesleyens (Illumination), les musulmans, les bouddhistes, les hindous, les juifs et la spiritualité traditionnelle (Autochtone d'Amérique du Nord).

Source(s) : Couplage agriculture–population, 2021. Consultez la publication *Couplage agriculture–population : rapport sur la qualité des données, 2021* (32260006) pour obtenir de plus amples renseignements.

Les tendances de la population agricole et des ménages agricoles reflètent la diminution du nombre de fermes

Les exploitations agricoles sont devenues de plus en plus sophistiquées et combinent l'automatisation avec les progrès de la modernisation. Cette tendance correspond à une diminution du nombre d'exploitations agricoles et de la population agricole au Canada. En 1971, 1 Canadien sur 14 faisait partie de la population agricole. En 2021, cette proportion a diminué, pour passer à 1 Canadien sur 61 (tableau 2). Dans l'ensemble, de 1971 à 2021, la population agricole a diminué de 62,2 % pour s'établir à 590 710 personnes.

Tableau 2
Population agricole en proportion de la population totale, selon la région géographique, 2021

	Population totale	Population agricole	Population agricole	Population agricole
	nombre		proportion provinciale (%)	proportion de la population totale (%)
Canada	36 211 910	590 710	100,0	1,6
Terre-Neuve-et-Labrador	502 100	1 020	0,2	0,2
Île-du-Prince-Édouard	150 480	3 955	0,7	2,6
Nouvelle-Écosse	955 855	8 175	1,4	0,9
Nouveau-Brunswick	759 195	5 680	1,0	0,7
Québec	8 308 480	97 010	16,4	1,2
Ontario	14 031 750	157 420	26,6	1,1
Manitoba	1 307 190	43 995	7,4	3,4
Saskatchewan	1 103 205	93 940	15,9	8,5
Alberta	4 177 715	124 675	21,1	3,0
Colombie-Britannique	4 915 945	54 840	9,3	1,1

Note(s) : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

Source(s) : Couplage agriculture–population, 2021, et Recensement de la population, 2021 (3901). Consultez la publication *Couplage agriculture–population : rapport sur la qualité des données, 2021* (32260006) pour obtenir de plus amples renseignements.

La diminution de la taille des ménages au Canada est une tendance sociale généralisée, et les ménages agricoles ne font pas exception à la règle. En 1971, la taille moyenne d'un ménage agricole était de 4,3 personnes. En 2021, ce chiffre a diminué pour passer à 2,8 personnes. À titre de comparaison, la taille moyenne des ménages de la population totale était de 3,5 personnes en 1971. En 2021, cette proportion a diminué pour s'établir à 2,4 personnes.

Le revenu médian des ménages agricoles est plus élevé que celui de la population totale

Le revenu total d'un ménage agricole comprend le revenu de tous ses membres, que leurs sources de revenu soient liées ou non à l'agriculture.

En 1970, le revenu médian des ménages agricoles était de 36 511 \$ (en dollars constants de 2020). Ce revenu était inférieur de 34,0 % au revenu médian des ménages de la population totale.

Au cours des deux dernières périodes censitaires, le revenu médian des ménages agricoles a été plus élevé que celui des ménages de la population totale. En 2015, le revenu médian des ménages agricoles se chiffrait à 89 230 \$, soit 17,3 % de plus que celui des ménages de la population totale (76 048 \$). En 2020, le revenu médian des ménages agricoles était de 95 142 \$, soit 14,6 % de plus que le revenu médian des ménages dans la population totale, qui se chiffrait à 83 000 \$.

La diversification des sources de revenu au sein de la population agricole a évolué au fil du temps

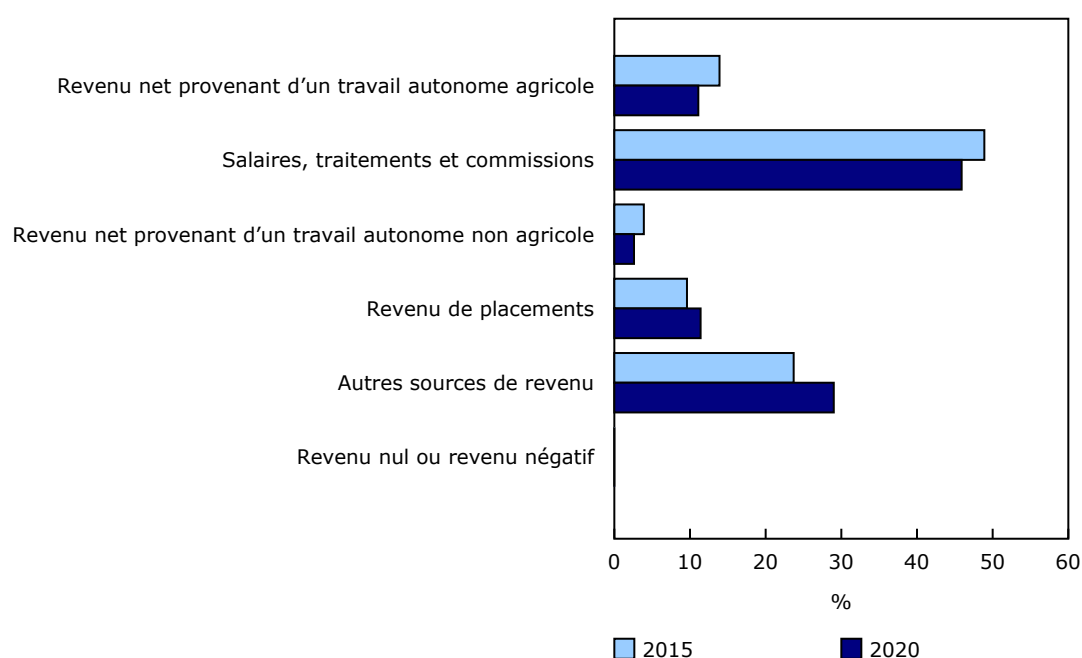
En 1970, au sein de la population agricole, le revenu annuel moyen tiré par une personne d'un travail autonome non agricole était de 845 \$ (en dollars constants de 2020). En 2020, ce montant avait augmenté de 71,4 % pour atteindre 1 448 \$. Cette augmentation du revenu non agricole donne à penser que l'exploitation agricole n'est pas la seule source de revenu du ménage agricole.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la proportion de ménages agricoles ayant déclaré d'autres sources de revenu comme principale source de revenu a augmenté, passant de 23,7 % en 2015 à 29,0 % en 2020. Cette augmentation en pourcentage pourrait avoir été influencée par les autres revenus de source gouvernementale, comme les prestations d'urgence du gouvernement fédéral reçues pendant la pandémie, lesquelles font partie des autres sources de revenu.

Les revenus tirés d'une retraite privée sont aussi l'une des composantes des autres sources de revenu qui ont augmenté. En 2020, le revenu de retraite privée représentait 7,4 % du revenu des ménages agricoles, en hausse par rapport à 6,0 % en 2015. Cela témoigne du fait que la population agricole vieillit et qu'un nombre accru de membres de ménages agricoles atteignent l'âge de la retraite.

Comme en 2015, les traitements, salaires et commissions étaient la principale source de revenu des ménages agricoles la plus souvent déclarée en 2020, 45,9 % des ménages agricoles ayant déclaré celle-ci comme étant leur principale source de revenu. Toutefois, cette proportion était inférieure à celle enregistrée en 2015 (48,9 %) (graphique 1).

Graphique 1
Proportion de ménages agricoles selon la principale source de revenu du ménage, Canada, 2015 et 2020



Note(s) : La catégorie « Autres sources de revenu » comprend les prestations pour enfants, les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les autres revenus de source gouvernementale, les prestations d'assurance-emploi, le revenu de pension de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, le revenu de retraite privée, et le revenu du marché non inclus ailleurs.

Source(s) : Couplage agriculture–population, 2016 et 2021.

La proportion de la population agricole qui vit en région urbaine augmente

Une plus grande partie de la population totale vit en région urbaine, et la population agricole suit la même tendance. En 1971, 7,5 % de la population agricole résidait dans les régions urbaines. Ce chiffre a augmenté, passant de 16,1 % en 2016 à 24,5 % en 2021, soit près du quart de la population agricole.

La proportion de la population agricole qui vit en région urbaine varie beaucoup d'une province à l'autre, et la plus forte proportion a été enregistrée à Terre-Neuve-et-Labrador (42,2 %), suivie de la Colombie-Britannique (37,8 %) et de l'Alberta (28,3 %) (tableau 3).

Tableau 3
Proportion de la population agricole vivant dans des centres urbains, selon la région géographique, 2021

	Population agricole totale	Population agricole urbaine	Population agricole urbaine
	nombre		%
Canada	590 710	144 610	24,5
Terre-Neuve-et-Labrador	1 020	430	42,2
Île-du-Prince-Édouard	3 955	455	11,5
Nouvelle-Écosse	8 175	1 195	14,6
Nouveau-Brunswick	5 680	800	14,1
Québec	97 010	18 690	19,3
Ontario	157 420	34 455	21,9
Manitoba	43 995	7 645	17,4
Saskatchewan	93 940	24 975	26,6
Alberta	124 675	35 270	28,3
Colombie-Britannique	54 840	20 705	37,8

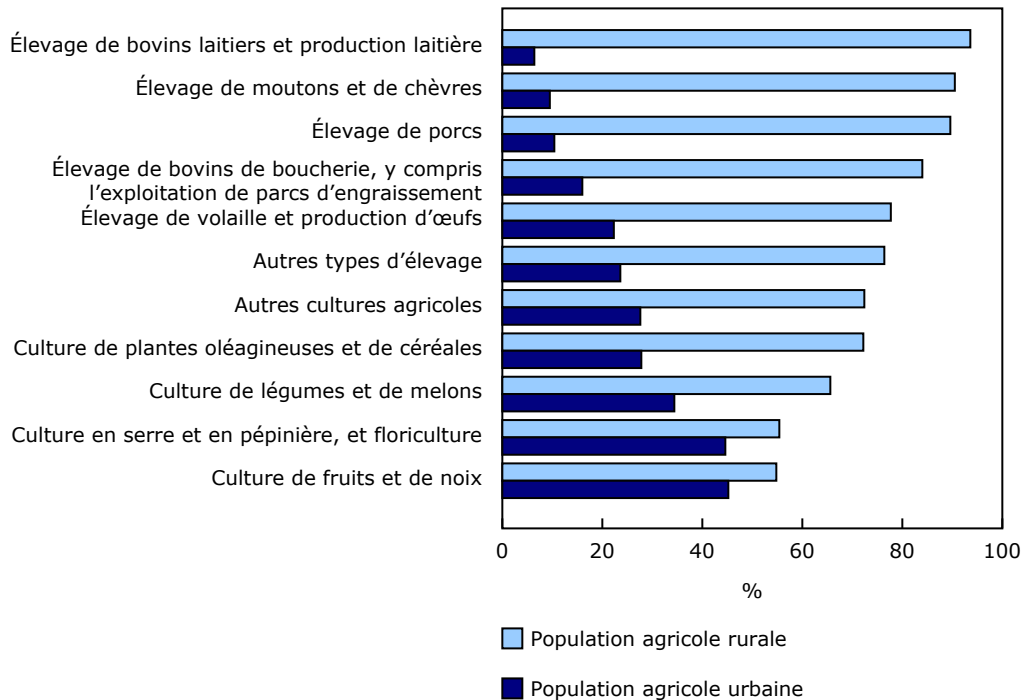
Source(s) : Couplage agriculture–population, 2021. Consultez la publication *Couplage agriculture–population : rapport sur la qualité des données, 2021* (32260006) pour obtenir de plus amples renseignements.

En 2021, un peu plus de 4 personnes sur 10 (40,8 %) faisant partie de la population d'exploitants agricoles qui travaillaient dans des exploitations productrices de fruits et de noix et dans des exploitations productrices de légumes et de melons résidaient en région urbaine. Ces deux types d'exploitations sont plus susceptibles de se livrer à des [activités de vente directe](#) comme source de revenu.

Les exploitations principalement situées en région rurale ont besoin de vastes terres agricoles pour faire pousser leurs grandes cultures et faire brouter leurs troupeaux. En 2021, près des trois quarts (72,2 %) de la population agricole composée d'exploitants agricoles qui travaillaient dans des exploitations productrices de plantes oléagineuses et de céréales vivaient en région rurale.

En 2021, la grande majorité (93,6 %) des exploitations classées dans la catégorie d'élevage de bovins laitiers et de production laitière ont été déclarées dans des régions rurales. En moyenne, ces exploitations ont déclaré la troisième superficie en importance au Canada comparativement aux autres types d'exploitations. Les exploitations d'élevage de bovins laitiers et de production laitière nécessitent une surveillance et des interventions fréquentes (p. ex. traite deux fois par jour), ce qui signifie que les exploitants agricoles et, par conséquent, les membres de leur ménage, vivent probablement à proximité de l'exploitation (graphique 2).

Graphique 2
Répartition de la population agricole rurale et urbaine selon le type d'exploitation agricole, Canada, 2021



Source(s) : Couplage agriculture–population, 2021. Consultez la publication *Couplage agriculture–population : rapport sur la qualité des données, 2021* ([32260006](#)) pour obtenir de plus amples renseignements.

Note aux lecteurs

Statistique Canada est heureux de diffuser des renseignements tirés du Couplage agriculture–population de 2021, y compris 14 [tableaux normalisés](#) et un [rapport sur la qualité des données](#). Au cours des prochains mois, Statistique Canada publiera une série d'articles dans [Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne](#) qui fourniront des renseignements socioéconomiques supplémentaires sur la population agricole du Canada.

Les données du présent article excluent les ménages des trois territoires du Canada et les [logements collectifs](#).

Les données sur les « immigrants », les « groupes racisés » et les « peuples autochtones » ne font pas partie des tableaux de couplage agriculture–population publiés le 25 août 2023, mais il est possible de commander des totalisations personnalisées sur ces thèmes [par courriel](#) ou [par téléphone](#), ou en remplissant un [formulaire en ligne](#).

Définitions et concepts

Définition d'exploitation agricole

Un changement conceptuel important a été apporté dans le cadre du Recensement de l'agriculture de 2021 : une « exploitation agricole » ou une « ferme » (c.-à-d. la ferme de recensement) désigne maintenant une unité qui génère des produits agricoles et qui déclare des revenus ou des dépenses aux fins de l'impôt à l'Agence du revenu du Canada. Avant 2021, une « ferme » désignait une exploitation agricole qui produisait au moins un produit agricole destiné à la vente. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le [Dictionnaire du Recensement de la population](#).

Type d'exploitation agricole

La classification des types d'exploitations agricoles est une procédure qui permet de grouper les fermes de recensement selon leur principal produit. Elle s'effectue en estimant les revenus que l'exploitation agricole est susceptible de tirer de la vente des cultures et des animaux d'élevage déclarés dans le questionnaire, et en déterminant le produit ou le groupe de produits qui représente la plus grande part des revenus agricoles éventuels de l'exploitation. Ainsi, une ferme de recensement dont les porcs pourraient représenter 60 % de ses revenus totaux, les bovins de boucherie, 20 % et le blé, 20 % serait classée comme une exploitation d'élevage de porcs. Les types d'exploitations agricoles présentés dans ce document sont tirés du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le [Dictionnaire du Recensement de la population](#).

Hommes

Cette catégorie de genre comprend les hommes (et/ou les garçons) et peut également inclure certaines personnes non binaires.

Indice des prix

On a utilisé l'Indice des prix à la consommation pour obtenir des estimations des revenus en dollars constants de 2020, afin d'éliminer l'incidence de la variation des prix dans les comparaisons d'une année à l'autre.

Groupe racisé

Le concept de « groupe racisé » est mesuré directement au moyen de la variable détaillée « Minorité visible » dans le recensement. Minorité visible renvoie au fait qu'une personne est ou non une minorité visible, comme cela est défini dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Dans le cadre de cette loi, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais.

Région urbaine

Le concept « urbain » comprend les petits centres de population, les moyens centres de population et les grands centres de population urbains, qui sont définis dans le [Dictionnaire du Recensement de la population](#).

Femmes

Cette catégorie de genre comprend les femmes (et/ou les filles) et peut également inclure certaines personnes non binaires.

Tableaux disponibles : [32-10-0392-01](#) à [32-10-0402-01](#) , [32-10-0450-01](#), [32-10-0451-01](#) et [32-10-0455-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3438.

Les infographies « [Portrait socioéconomique de la population agricole du Canada, 2021](#) », « [Portrait éducatif des exploitants agricoles du Canada, 2021](#) » et « [Portrait de la population agricole immigrante du Canada, 2021](#) », qui font partie du produit *Statistique Canada – Infographies (11-627-M)*, sont également accessibles.

Le [Guide du Recensement de l'agriculture, 2021](#) est maintenant accessible sur le site Web de Statistique Canada.

Pour une liste complète de nos produits, visitez le portail du [Recensement de l'agriculture](#).

Pour plus de renseignements sur l'agriculture et l'alimentation, visitez le portail [Statistiques sur l'agriculture et l'alimentation](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).